

Réunion du conseil des maires de la MRC Avignon (conférence téléphonique), le vendredi 3 avril 2020, 8 h

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix (présent à 8 h 10 au point 4. – Source alimentaire Bonavignon)
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian LeBlanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présente :

Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

Était absent :

M. Guy Gallant, maire de St-Alexis-de-Matapédia

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée;**
- 3. Report de la vente pour taxes;**
- 4. Source alimentaire Bonavignon;**
- 5. Levée de l'assemblée.**

1. Adoption de l'ordre du jour

CM-2020-04-03-048

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

En l'absence du directeur général,

CM-2020-04-03-049

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

de nommer Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, comme secrétaire d'assemblée.

3. Report de la vente pour taxes

Étant donné la situation actuelle, il est opportun de reporter la vente pour taxes qui était prévue le 9 avril 2020.

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2020-04-03-050

de reporter la vente pour taxes au 10 septembre 2020.

ORIGINAL : Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

4. Source alimentaire Bonavignon

Après discussion,

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

CM-2020-04-03-051

Que :

- Dans le contexte actuel, les municipalités sont invitées à contribuer à la hauteur de 250 \$ chacune pour soutenir les organismes en sécurité alimentaire de leur territoire respectif;
- La MRC s'engage à bonifier la somme qui aura été octroyée par les municipalités du territoire, à la hauteur du même montant.

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
QUE l'assemblée soit levée.

CM-2020-04-03-052

Le préfet,

La secrétaire d'assemblée,

Mathieu Lapointe

Francine Rivière, coordonnatrice
finances et administration